

**Délibération n° 2015-44 CTRL en date du 23 avril 2015
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
procédant à des renouvellements d'inscription et des radiations
au sein du groupe cible de l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport de la représentante du département des contrôles,

Considérant, d'une part, que doit être renouvelée l'inscription dans le groupe cible de sportifs pratiquant des sports individuels ;

Considérant, d'autre part, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de sportifs dont le maintien dans le groupe cible n'est plus justifié ou en raison de l'arrêt de leur carrière.

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau dont les noms figurent en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 – Sont radiés du groupe cible de l'Agence les sportifs dont les noms figurent en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 54 rectifiée, susvisée.

Article 4 – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 23 avril 2015.

Le Président
de l'Agence française de lutte contre le dopage

Bruno GENEVOIS

signé

**Annexe 1 à la délibération n° 2015-44 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 23 avril 2015 :
renouvellement de l'inscription de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	NOM	Prénom
HMFAC	M.	BOULY	Kévin
HMFAC	M.	MANUSHI	Redon
HMFAC	M.	PICOT GUERAUD	Romain
HMFAC	M.	PINHEIRO	Gil
JUDO & DA	M.	DELVERT	Clément
JUDO & DA	Mme	GABRIELLI	Scarlett
JUDO & DA	M.	PINOT	Margaux
TENNIS	M.	MAHUT	Nicolas
TRIATHLON	M.	LE CORRE	Pierre
TRIATHLON	M.	RAPHAËL	Aurélien

TOTAL

10

**Annexe 2 à la délibération n° 2015-44 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 23 avril 2015 :
radiation de sportifs du groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	NOM	Prénom
HM FAC	Mme	BAILLET	Florence
HM FAC	Mme	MAMONE	Chloé
KARATÉ	Mme	FIUZA	Sonia
SKI	Mme	GAUTHIER	Marine
SPORTS DE GLACE	M.	CIPRES	Morgan

TOTAL

5